
COMMUNICATION & ORGANISATION

LES NORMES DE COMPOSITION

La Revue *communication & Organisation* n'accepte que des articles inédits.

L'Auteur garantit notamment que sa Contribution est inédite et entièrement originale et ne contient aucun emprunt à une autre œuvre de quelque nature que ce soit qui serait susceptible d'engager la responsabilité de l'Éditeur.

Les auteurs désirant inclure des illustrations doivent demander les autorisations de reproduction, les joindre à l'envoi de l'article et s'acquitter des droits éventuels (chaque illustration devra être enregistrée en pdf haute définition dans un fichier distinct).

Il est recommandé aux auteurs de ne pas dépasser :

- Pour les articles : de 25000 à 30 000 signes espaces compris, notes, bibliographie résumés, mots-clés compris.
- Pour les entretiens : 15000 signes espaces compris
- Expériences : 15000 signes espaces compris
- Etat de la recherche : 15000 signes espaces compris

Chaque article doit être accompagné :

- de 2 résumés (français et anglais) – maximum 850 signes espaces compris
- des mots-clés qui correspondent à l'indexation de l'article (en français et en anglais)
- d'une courte bibliographie de l'auteur (maximum 500 signes espaces compris)

Fichiers électroniques à faire parvenir au responsable de dossier ou rubrique (un lisible sous Word avec l'extension .docx et un deuxième au format PDF).

Les liens insérés dans les articles doivent être viables.

Titres et sous-titres.....	2
Présentation des citations	2
Présentation DES TABLEAUX, SCHEMAS, GRAPHIQUES, PHOTOS	3
Normes MLA	3
Bibliographie	4

TITRES ET SOUS-TITRES

Titres et sous-titres ne doivent pas dépasser une ligne

Une hiérarchie entre les différents niveaux de titres doit être clairement établie comme suit :

Titre de niveau 1 (en gras)

Titre de niveau 2 (en rouge)

Il est recommandé d'éviter les titres de niveau 3.

PRESENTATION DES CITATIONS

- Courtes : elles seront en caractères romains (droits) et entre guillemets « à la française » dans le corps du texte si elles sont dans la même langue que l'article – elles seront en caractères italiques et entre guillemets « à la française » dans le corps du texte si elles sont dans une autre langue que celle de l'article.
- Longues (c'est-à-dire supérieure ou égale à 5 lignes dans une typographie classique) : elles sont présentées en caractères romains (droits) si elles sont dans la même langue que l'article, en italiques (si elles sont dans une autre langue que celle de l'article), sans guillemet, avec une marge supplémentaire à gauche.
- Toute suppression ou coupure dans une citation doit être signalée par [...] ;
- Le point final vient avant ou après le guillemet fermant, en fonction de la construction du texte entre guillemets.
- Lorsque la citation est fondue dans le texte, mais se termine sur une phrase complète, le point final est à l'extérieur des guillemets.
 - Ex. : Jeanne leur dit que « dimanche ils étaient invités à la fête ».
- Si la citation est fondue dans le texte, mais se termine sur une phrase complète, le point final est à l'extérieur des guillemets.
 - Ex. : Mme Lepic compare les cheveux de Poil de Carotte à des « baguettes de tambour. Il userait un pot de pommade tous les matins si on lui en donnait ».
- Si la citation constitue une phrase complète, qu'elle est introduite par deux points, on met une capitale initiale au premier mot de la citation, et le point final se situe à l'intérieur des guillemets.
 - Ex. : Jeanne leur dit : « Dimanche, vous êtes invités à la fête. »
- Le point final ou son équivalent n'est jamais doublé.
 - Ex. : Jeanne leur dit : « Dimanche, vous êtes invités à la fête. »

PRESENTATION DES TABLEAUX, SCHEMAS, GRAPHIQUES, PHOTOS

Illustrations, tableaux, schémas, graphiques, photos doivent être de très bonne qualité.

Les illustrations doivent être indiquées dans le texte (ex : Fig. 1, Fig. 2, etc.).

Chaque illustration doit comporter une légende avec les précisions pour l'identifier (ex. titre, date, lieu, auteur, copyright). Pour chaque document, on doit indiquer la provenance (on mentionne la source). Pour une photo, indiquez « Cliché nom de l'auteur ».

Les auteurs doivent s'assurer que leurs illustrations sont libres de droits. Certaines illustrations nécessitent des autorisations de reproduction, les joindre à l'envoi de l'article (chaque illustration devra être enregistrée en pdf haute définition dans un fichier distinct ou en tif).

NORMES MLA

Notes intratextuelles

Sont appelées notes intratextuelles les notes bibliographiques insérées dans le corps même du texte entre parenthèses.

Mention des auteurs et des écrits dans les notes intratextuelles :

- Pour un auteur dont vous ne citez qu'un ouvrage ou un article dans l'ensemble de votre manuscrit :
(Nom de l'auteur Page)
Ex. : (Richer 54)
- Pour un auteur dont vous citez plusieurs ouvrages ou plusieurs articles dans votre manuscrit :
(Nom de l'auteur Date de publication de l'ouvrage ou de l'article : Page)
Ex. : (Richer 1985 : 54)
- Pour un auteur dont vous citez plusieurs ouvrages ou plusieurs articles parus la même année :
(Nom de l'auteur Date de publication Lettre : Page)
La date de publication doit être suivie d'une lettre (a, b, c, d...) attribuée aux ouvrages ou aux articles selon leur ordre de parution afin de les distinguer.
Ex. : (Richer 1985a : 54)

BIBLIOGRAPHIE

La bibliographie en fin d'article ne doit pas faire double emploi avec les notes de bas de page d'où les normes MLA.

AUTEURS EN MAJUSCULES selon les normes de la revue

Le prénom, qu'il soit mentionné en toutes lettres ou par son initiale, suit le nom de l'auteur. Aucune virgule ne sépare le nom du prénom.

Mention des auteurs et des écrits dans la bibliographie :

– **Pour un ouvrage :**

NOM Prénom, date, *Titre de l'ouvrage*, lieu, éditeur, collection, nombre de pages.

Ex. : DOMENACH Jean-Luc, RICHER Philippe, 1987, *La Chine, 1949-1985*, Paris, Imprimerie nationale, coll. « Notre Siècle », 504 p.

– **Pour un article dans une revue ou un périodique :**

NOM Prénom, date, « Titre d'article », *Titre de revue ou de périodique*, volume, n°, nombre de pages.

Ex. : HUNTINGTON Samuel, juin 1957, « Conservatism as an Ideology », *The American political Science Review*, 52 : 2. 454-473.

– **Pour une contribution à un ouvrage collectif :**

NOM Prénom, date, « Titre de l'article », dans Prénom Nom, *Titre de l'ouvrage*, lieu, éditeur, nombre de pages.

Ex. : ROTH François, 1978, « Les Luxembourgeois en Lorraine annexée, 1871-1918 », dans R. Poidevin et G. Traush, *Les relations francoluxembourgeoises au début du XXe siècle*, Metz, Centre de Recherches Relations internationales, t. II, 175-183.

– **Pour une contribution internet :**

NOM Prénom, date, « Titre de la contribution ». *Nom du site hôte*. Disponibilité, date de consultation.

Ex. : BORDENAVE Marie-France, 1999, « Les classifications ». CRDP d'Aquitaine, *Site des documentalistes*. Disponible sur http://crdp.ac-bordeaux.fr/documentalistes/techniques_documentaires/pbgeneraux.asp?, consulté le 24 septembre 2004.

– **Pour un livre appartenant à une collection.**

Le nom de collection (suivi du numéro du volume) apparaît entre parenthèses et en italiques, après le titre de l'ouvrage.

Ex. : WAQUET Françoise, 1989, *Le modèle français et l'Italie savante. Conscience de soi et perception de l'autre dans la République des lettres (1660-1750)* (collection de l'École française de Rome, 117), Rome.

– **Pour des livres réédités.**

Mettre entre parenthèses la date originale (précédée éventuellement du lieu d'édition) après le titre. Indiquer si besoin le nom de l'éditeur moderne suivi de « éd. ».

Ex : HASKEL Francis, PENNY Nicholas, 1976, *L'Antico nella storia del gusto. La seduzione della scultura classica, 1500-1900* (New Haven/Londres, 1981), Turin, 1984. Giovan Pietro Bellori, *Le vite de' pittori, scultori ed architetti moderni* (Rome, 1672), Evelina Borea (éd.), Turin.

– **Pour des livres traduits.**

La référence bibliographique originale, introduite par « éd. orig: » apparaît à la fin, entre crochets.

Ex : SCHIAVONE Aldo, 1996 *L'histoire brisée. La Rome antique et l'Occident moderne*, Paris, 2003 [éd. orig.: *La storia spezzata. Roma antica e Occidente moderno*, Rome].

– **Pour des thèses et mémoires.**

Prénom Nom date, *Titre*, « thèse », université.

Ex : CLAIR Muriel, 2008, *Du décor rêvé au croyant aimé. Une histoire des décors des chapelles de mission jésuite en Nouvelle-France au xvii^e siècle*, thèse, université du Québec à Montréal.